



✓ **Atouts**

- Approche multidisciplinaire par des conseillers aux compétences complémentaires (agroéconomistes, conseillers techniques, conseillers juridique ou environnement)
- Conseils intégrant la dimension réglementaire et administrative du projet (veille réglementaire des dispositifs aides DJA, PAC, PCAE...)
- Fluidité dans le parcours d'installation du créateur. Les conseillers d'entreprises interviennent à tous les stades de l'installation (PPP, Diagnostic, Business Plan et Plan d'Entreprise, Suivi Post Installation...)
- Prise en charge partielle du coût de la prestation par la Région Languedoc-Roussillon (Chambre d'agriculture labellisée par le Conseil Régional)

✓ **Modalités**

- Intervenants : ingénieurs conseil en entreprise, conseillers techniques en productions végétales ou animales, juriste, urbaniste.
- Durée de la prestation : 3 à 6.5 journées en fonction de la complexité du dossier et de l'état d'avancement du projet.
- Tarifs et conditions de vente : nous consulter.
- Prestation individuelle.
- Lieu : en salle et sur le terrain.

✓ **Restitution**

Livraison sous 1 an maximum à compter de la réception des pièces nécessaires à l'élaboration du dossier d'un compte rendu avec :

- Appréciation qualitative intégrant la démarche du porteur de projet (objectifs, stratégies), le contexte du projet (atouts/contraintes)
- Etude prévisionnelle sur 4 ans élaborée sur la base de références technico-économiques et/ou des potentialités de la structure à créer ou à reprendre.

Votre contact

Pôle Installation Transmission
04 66 04 50 01
pai30@gard.chambagri.fr

**Vous vous questionnez sur la
faisabilité de votre projet d'installation
Vous souhaitez solliciter
Des prêts bancaires et/ou des aides à
l'installation**

Vos besoins

- Etre accompagné(e) dans votre réflexion sur votre installation en agriculture et obtenir des financements adaptés.

Notre offre

- Compte-rendu permettant de connaître les éléments d'analyse (techniques, économiques, juridiques, fiscaux, réglementaires urbanistiques...) nécessaires à la prise de décision.
- Etude économique complète comprenant comptes de résultat, budget de trésorerie, plan de financement permettant de solliciter des concours bancaires et/ou des aides.

Notre méthode

- Visite de l'exploitation et entretien individualisé avec un conseiller d'entreprise et un conseiller technique de la production principale envisagée.
- Intervention d'un conseiller spécialisé, si nécessaire, sur les aspects urbanistiques, juridiques, agriculture biologique, organisation du travail.
- Rédaction d'un compte rendu tenant compte du profil du porteur de projet (Motivations, objectifs, stratégies)
- Restitution d'une prévisionnel sur 4 ans (fiches technico-économiques par production, comptes de résultat, bilans, plan de financement et budget de trésorerie) permettant de solliciter un accompagnement bancaire et/ou les aides de l'état ou de collectivités territoriales (Région)

Notre engagement

- Mettre à votre disposition les éléments pour faciliter votre prise de décision, poursuivre votre démarche d'installation et optimiser le financement du projet.
- Vous faire bénéficier de l'appui de conseillers spécialisés pouvant intervenir sur tous les aspects du projet.
- Vous garantir des règles de confidentialité sur la transmission des documents produits.

 **Retrouvez l'ensemble de nos prestations sur
www.gard.chambre-agriculture.fr**

Avec le soutien financier de



Projet cofinancé par le Fonds Social Européen